

<https://circ-maromme.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article365>



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

| IEN Circonscription
Maromme

Circulaire de rentrée 2022

- CIRCONSCRIPTION - ACTUALITES -

Date de mise en ligne : lundi 12 septembre 2022

Copyright © Circonscription de Maromme - Tous droits réservés

Une École engagée pour l'excellence, l'égalité et le bien-être

[https://circ-maromme.spip.ac-rouen.fr/sites/circ-maromme.spip.ac-rouen.fr/local/cache-vignettes/L400xH112/bandeau_bo-feb49.jpg]

Les points saillants. Une circulaire qui est divisée en trois parties :

I. « une école engagée pour l'excellence et la maîtrise des savoirs fondamentaux. »

Rappel de l'importance de l'entrée dans les apprentissages dès l'école maternelle et la poursuite des actions visant à la maîtrise des savoirs fondamentaux à l'école élémentaire. Ce rappel est couplé au renforcement de la formation avec la poursuite des plans mathématiques et français.

II. « une école engagée pour l'égalité et la mixité ».

Seconde partie, deux points en particulier.

Tout d'abord il est évoqué la consolidation d'une école pleinement inclusive par le biais d'attentions particulières portées au quotidien à la relation aux familles

Un document a été conçu par les RASED

=> Rappeler à vos équipes l'importance d'organiser une réunion avec les parents dans la première quinzaine de septembre (annonce des élections des délégués de parents) : [lien internet](#)

Vient ensuite dans cette partie la lutte contre les assignations sociales et territoriales. Une attention particulière pour les écoles en Education Prioritaire est à garder à l'esprit pour tous les enseignants.

III. « une école engagée pour le bien-être des élèves. »

Promotion d'une école fondée sur le respect de l'autre avec un point important porté à la lutte contre le harcèlement. PLAN PHARE (prix non au harcèlement), [lien internet](#) => impact sur plan de formation départemental mais également des possibilités en circonscription avec les maitres spécialisés / le travail d'une personne / des aménagements de classe, favorisant le bien être.

Enfin et pour terminer cette circulaire une attention particulière, de manière systématique, doit être portée à la santé mentale des élèves, à l'éducation artistique et culturelle (Application ADAGE à compléter, référente de ce dossier Mme Richard) et à la pratique sportive via les 30' d'activité physique quotidienne obligatoire à partir de cette rentrée.